

DÉLIBÉRATION N° 2024-028

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POMMIERS

Séance du 30 AOÛT 2024

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil : 12
En exercice : 15
Votants : 15

DATE DE CONVOCATION

22.08.2024

DATE D'AFFICHAGE

25.08.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trente août à dix-neuf heures trente,
le Conseil Municipal de Pommiers, légalement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur
GRANDO Anthony, Maire.

Présents : DENUNCQ Isabelle, LAMBIEL Virginie, RUSSEAU Olivier, Adjoint ;
PANNET Annick, ALVES Diamantino, BRACONNIER Marie-Pierre, CRÉPIN
Dominique, DUPART-CACHERA Lionel, GADRET Gilles, OROY Angélique, OUDART
Claudine.

Absent(s) excusé(s) : DAYDÉ Gérald, pouvoir à M. ALVES Diamantino.
GUSTAVE Jean-Michel, pouvoir à M. RUSSEAU Olivier.
OSORIO Magali, pouvoir à Mme OROY Angélique.

Mme PANNET Annick a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de
séance.

Objet : Avenant contrat d'entretien de locaux scolaires (CLEANANCE).

Dans le cadre de l'entretien des locaux scolaires (périscolaire, classe 1, couloir, sanitaires),
Monsieur le Maire propose à l'Assemblée,

- Soit l'embauche d'un adjoint technique territorial en contrat à durée déterminée.
- Soit de reconduire le contrat de l'entreprise Cleanance en y incluant le nettoyage des
locaux précités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Retient la proposition de l'entreprise Cleanance.
- Autorise le Maire à signer l'avenant n° 3 au contrat d'entretien 251203 qui s'élève à 405,00 € HT.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	0	0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre

Le Maire
Anthony GRANDO



Acte rendu exécutoire compte tenu de sa
réception en Sous-Préfecture à la date indiquée
ci-dessus et de sa publication.